



Grandes étapes des travaux

de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

- Le 4 décembre 2009 : les députés de l'Assemblée nationale adoptent à l'unanimité une motion présentée par la députée de Joliette, M^{me} Véronique Hivon, en vue d'étudier la question de mourir dans la dignité.
- Mandat : étudier les divers enjeux entourant la fin de vie, dont les soins de fin de vie et l'euthanasie.
- Février et mars 2010 : audition d'une trentaine d'experts de différentes disciplines (notamment de la médecine, du droit, de l'éthique, de la sociologie et de la psychologie).
- Mai 2010 : publication d'un document de consultation dans le but d'informer la population et de faciliter sa participation à la consultation générale.
- Document de consultation : 3 200 exemplaires transmis aux citoyens.
- La population québécoise a pu s'exprimer de différentes façons : en transmettant un mémoire, adressant une demande d'intervention sans mémoire, remplissant un questionnaire en ligne ou en envoyant un commentaire.
- La Commission spéciale a reçu 273 mémoires.
- Septembre 2010 à mars 2011 : 239 personnes et organismes ont été entendus pendant 29 journées d'auditions publiques tenues dans 8 villes (Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, Saint-Jérôme, Trois-Rivières).
- 114 personnes ont été entendues pendant les périodes de micro ouvert.
- 6 558 personnes ont rempli le questionnaire en ligne.
- Plus de 16 000 commentaires reçus par courriel, par la poste, par télécopieur et au moyen du questionnaire en ligne.
- Les trois quarts des mémoires reçus par la Commission proviennent de citoyens et non d'organismes, alors que c'est généralement l'inverse.
- Mission d'étude en juin 2011 aux Pays-Bas, en Belgique et en France : 21 rencontres (parlementaires, représentants des principaux ministères intéressés, médecins et infirmières, intervenants en soins palliatifs, éthiciens et juristes, membres de la société civile).
- 51 séances de travail.
- Le rapport, qui sera déposé à l'Assemblée nationale en mars 2012, contient 24 recommandations adoptées à l'unanimité.